



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

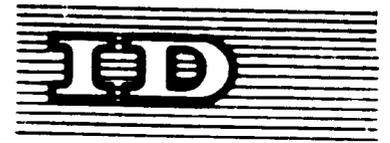
Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards, even though the best possible copy was used for preparing the master fiche.



07791-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.263/5

13 octobre 1977

Original : FRANCAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Journées d'études ONUDI/CEA sur la coopération technique entre les pays en développement d'Afrique dans le domaine des industries du travail des métaux

Addis-Abéba, Ethiopie, 14-25 novembre 1977

LES INDUSTRIES MECANQUES AU MALI ^{1/}

par

N. Traore*

* Ingénieur électromécanicien, Centre d'études et de promotion industrielles, Bamako.

^{1/} Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues du Secrétariat de l'ONUDI. Le présent document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

id. 77-7367

Données générales sur l'économie malienne

Superficie	: 1.240.142 m ²
Population	: 5.534.800 habitants
Taux d'accroissement annuel de la population	: 2,25 %
Densité	: 4,5 habitants : par km ²
Produit National Brut	: 190 milliards de : FM en 1974
Produit Intérieur Brut aux prix du marché par secteur (en milliards de FM).	

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Francs courants							
Secteur primaire	58,7	67,3	72,7	75,5	66,4	64,7	98,9
Secteur secondaire	18,9	21,8	23,0	24,1	31,5	35,9	42,8
Secteur tertiaire	57,9	63,5	71,2	77,2	85,0	94,8	117,3
Total P.I.B.	135,5	152,6	166,9	176,8	162,7	195,4	259,0

Les principales exportations du Mali sont :

- l'arachide
- le coton
- le bétail
- les textiles

II. SITUATION ACTUELLE DE L'INDUSTRIE AU MALI

1°) Son importance

Bien que l'Industrie malienne ne représente que 7 % de la production intérieure brute monétisée, elle est depuis quelques années en pleine expansion. Ce résultat concrétise un effort entrepris sans interruption depuis 1960. Celui-ci, en effet, a débuté avec le premier Plan quinquennal (15 % des investissements) puis s'est poursuivi par la suite, dans le cadre du programme triennal (15 % des investissements). Au cours de ce dernier programme 15,8 milliards ont été investis pour le développement industriel et à fin 1974 29,3 milliards de FM. L'impact social de cet effort est important puisque, plus de 10.500 salariés (dont 8.500 dans les entreprises d'Etat) sont employés dans ce secteur d'activités ; puisque ceux-ci reçoivent plus de 2,5 milliards en salaires tous les ans, c'est à dire 10 % de l'ensemble des salaires distribués dans le pays. L'impact financier n'est pas négligeable non plus, si l'on veut bien se souvenir que ce secteur participe pour 20 % de la fiscalité indirecte et pour 42 % à celui des recettes fiscales sur les bénéfices industrielles et commerciaux (BIC). On peut d'ailleurs ajouter à ces recettes fiscales, la masse des impôts sur le revenu versé par les salariés.

2°) Les caractéristiques

Les grands traits de ce développement industriel peuvent se résumer ainsi :

a) Coût de production élevé

Les coûts de production de l'industrie malienne sont actuellement élevés. Cela tient à de nombreux facteurs dont les principaux sont : l'organisation de la production, le prix des transports, le coût de l'énergie, celui des matières premières et parfois leur frais de stockage.

I. PRESENTATION DU MALI

Situé au coeur de la zone sahélienne de l'Afrique de l'Ouest, le Mali se caractérise néanmoins par la diversité de ses zones naturelles. Il comprend une large partie du désert au Nord, une zone sahélienne (steppe), une zone soudannienne (savane arborée), puis tout à fait au Sud une zone à la limite de la forêt guinéenne.

Par ailleurs, le Mali est un pays continental sans aucun accès à la mer, avec des indices probants de richesses naturelles encore inexploitées (fer et bauxite à l'Ouest, manganèse à Ansongo, phosphate dans le Tilemsi, cuivre à Niouro et nickel à Sikasso).

Les ports maritimes les plus proches de la capitale malienne sont Conakry, Abidjan et Dakar qui se trouvent placés à des distances assez grandes, en effet Bamako est à 1.000 kms de Conakry, 1.200 kms d'Abidjan et à 1.300 kms de Dakar. Par conséquent les produits importés seront plus coûteux, tandis que les exportations seront grevées de frais de transport assez importants.

Le Mali est un pays sans littoral, reconnu par les Nations Unies dans la classification des "pays les moins développés" doté de réseaux de transports insuffisants, ne possédant qu'un marché intérieur et des marchés d'exportation étroits.

Le Gouvernement malien se trouve aujourd'hui confronté à d'importants problèmes de développement. L'économie est encore précaire, caractérisée par le fait d'une population (90 %) occupée aux tâches d'un secteur primaire lui-même peu évolué.

Pour venir à bout de cette situation des plans de développement ont été élaborés

- Premier plan quinquennal (1961-65)
- Plan triennal de redressement économique et social (1970-72)
- Second plan quinquennal (1974-78)

Conscient du fait que l'industrialisation constitue un élément important dans le processus de développement économique et social, le Gouvernement accorda une place de choix à l'industrie dans les divers plans de développement. Il s'agit de réduire la dépendance vis à vis de l'extérieur et de valoriser les matières premières. Ce qui a permis au Président Moussa TRAORE de dire "L'agriculture, l'élevage, l'agro-industrie constituent nos objectifs immédiats et prioritaires. Plus tard, quand les barrages fourniront l'énergie, nous commencerons à exploiter nos immenses ressources minières".

Ainsi il apparaît clairement que notre politique de développement industriel est d'abord orientée vers un essor des agro-industries

A l'heure actuelle cependant, des efforts sont entrepris au niveau du gouvernement en vue de promouvoir les autres secteurs industriels. D'ailleurs la récente création d'un Centre d'Etudes et de Promotion Industrielles avec l'aide de l'ONUDI en est la preuve.

Avant d'entamer les moyens mis en oeuvre par le Gouvernement pour la réalisation des objectifs du Plan quinquennal, il conviendrait de vous présenter d'abord l'état de développement actuel des industries du Mali et plus précisément de celui des industries mécaniques, ensuite les obstacles à leur développement.

b) Ecoulement difficile

Il se caractérise par l'étroitesse et l'irrégularité du marché constitué par une population à 90 % rurale et analphabète à près de 80 %, laquelle est très inégalement répartie entre les régions d'un vaste territoire et dont, par ailleurs, le pouvoir d'achat dépend des fluctuations de la production agricole, elle même commandée par des variations climatiques.

c) Concentration géographique

Près de 50 % des entreprises industrielles sont implantées à Bamako en raison de l'accumulation des infrastructures, des services et de la concentration des consommateurs.

d) Absence d'industries de base

Le Mali a commencé son industrialisation par des activités de transformation de produits agricoles et de montage de produits manufacturés. Mais s'il veut suivre le processus normal du développement, il doit maintenant s'intéresser d'avantage à l'industrie lourde, aux productions dites "de base".

e) Prédominance du secteur d'état et des grosses unités

Les principales unités existantes ont le caractère d'entreprises d'Etat ou de Société d'économie mixte où l'Etat est en général actionnaire majoritaire associé à un partenaire étranger, le plus souvent privé. Un bon nombre de sociétés privées ou mixtes sont conventionnées selon le Code des Investissements. Les Sociétés et Entreprises d'Etat ont été le plus souvent conçues et équipées avec l'assistance bilatérale de pays à économie soit de marché soit planifiée. La croissance, la rentabilité et la situation de trésorerie varient largement dans le temps et d'une société à l'autre. Et pour diverses raisons, la capacité existante est nettement sous-utilisée dans presque tous les cas.

En 1974 l'essentiel du chiffre d'affaires soit 60 % de celui du secteur industriel est le fait des entreprises d'Etat. D'autre part, 20 % des entreprises réalisent près de 80 % du chiffre d'affaires du secteur industriel. Ceci s'explique par le fait que jusqu'à ce jour le développement industriel s'est fait par l'intermédiaire de l'Etat qui en a cherché le financement à l'extérieur et qui en cas de prêt, en a garanti le remboursement.

Le chiffre d'affaires consolidé à fin d'année de l'activité industrielle de 1974 étaient de 23 milliards de FM contre 21,2 milliards de FM en 1973. La composition sectorielle en chiffre d'affaires en 1974 était :

- textiles	= 28 %
- alimentaires	= 24 %
- chimiques	= 16 %
- construction	= 7 %
- énergie électrique	= 13 %
- mécanique, électrique et divers	= 12 %

f) Existence d'un secteur pré-industriel important

Le poids de grosses industries n'empêche pas, à l'autre bout de la chaîne, l'existence d'un secteur pré-industriel important, celui de la petite industrie traditionnelle et de l'artisanat. L'artisanat représente encore plus de 9 % de la production intérieure brute. Il compte plus de 50.000 entreprises. Il emploie plus de 200.000 personnes et en fait vivre 600.000. Il comprend l'artisanat d'art, l'artisanat de service, l'artisanat de production. Toutes ces formes sont originales et s'inspirent des traditions. Par ailleurs certaines peuvent concourir à des développements industriels plus importants. C'est pour cette raison, que le développement de l'artisanat doit figurer parmi les préoccupations de développement industriel du pays, comme une étape vers les projets d'industrialisation plus considérables et plus modernes. Enfin, l'artisanat et la petite industrie sont des centres de production et d'évolution authentiquement nationaux.

III. LES INDUSTRIES MECANIQUES DU MALI

Les industries mécaniques sont pour un pays d'une importance considérable, car elles fournissent les moyens de production nécessaires à leur propre expansion et ainsi qu'aux autres secteurs de l'industrie. Elles sont en outre les vecteurs de la technologie et les principaux agents de transfert, d'adaptation et de développement de la technologie.

Cette branche d'industrie bien que nettement diversifiée est encore peu développée. Elle se caractérise surtout par la prédominance du secteur privé national et principalement étranger. Cela s'explique par le fait que le gouvernement malien a mis l'accent dans une première phase sur la croissance du secteur primaire et principalement celle du secteur agricole afin de dégager des surplus et de créer une demande de masse permettant le décollage des secteurs secondaire et tertiaire.

Au nombre des conditions minimales à remplir pour la création et le fonctionnement des industries en cause figure l'existence de matières premières, de sources d'énergie, de cadres supérieurs et moyens qualifiés, d'une technologie, de gestionnaires capables d'organiser l'ensemble de la production, la commercialisation des produits et, dans certains cas, la recherche-développement indispensable, ainsi que de moyens de mobilisation et de déploiement de ressources financières. Toutefois la seule présence de ces industries ne garantit pas en soi qu'il en résultera des avantages nets pour l'économie ou une croissance dynamique. Il faut en effet que cette présence soit prévue et ordonnée dans le cadre d'un programme intégré de développement industriel, agricole et rural.

Les activités des industries mécaniques du Mali se résument par :

- 1°) le montage et l'assemblage des matériels agricoles, des cycles et cyclomoteurs, des pièces détachées pour cycles...

- 2°) la fabrication des citernes, des lits, des sommiers, des articles ménagers émaillés et galvanisés, de pointes, des pièces détachées pour cycles, des charpentes, des mobiliers métalliques...
- 3°) la menuiserie métallique et aluminium, la chaudronnerie, l'entretien et la réparation des unités de transport ferroviaire, fluvial, routier et des matériels et équipements agricoles...

Dans les industries mécaniques du Mali, on ne rencontre que des machines-outils classiques, les machines-outils à commande numérique n'ont pas fait encore leur apparition. Dans le pays, on ne construit pas de machines-outils, elles sont toutes importées d'Europe ou d'Asie.

Les principales machines-outils rencontrées au Mali sont les suivantes :

- Les tours simples et parallèles à charioter et à fileter
- les fraiseuses verticales, horizontales et universelles
- les étaux-limeurs, les mortaiseuses
- les rectifieuses de vilebrequins, de soupapes et de siège de soupapes
- les rectifieuses planes et cylindriques
- les perceuses, les aléseuses et les perceuses-aléseuses
- les aléseuses de cylindres, de coussinets et de tambours de frein
- les rectifieuses universelles d'outils
- les cisailles-guillotines, les presses (à plier, à gruger etc...), les marteaux-pilons
- les scies mécaniques.

III. 1 - TAILLES DES PRINCIPALES INDUSTRIES MALIENNES EN 1975

Désignation de l'industrie	Chiffre d'affaires (en millions de FM)	Investissement (en millions de FM)	Nombre d'employés	Rentabilité
1* Industrie Malienne du Cycle et Cyclomoteur (I.M.A.C.Y) est créée à Bamako en 1970. Elle monte et fabrique des cycles et cyclomoteurs et accessoires:	900 (1974)	185 (1974)	89	oui
2* Métal Soudan est créé en 1955 à Bamako. Elle fait de la menuiserie métallique, charpentes et chaudronnerie.	645	172	150	10 millions de bénéfice
3* Société d'Emballage et de Galvanisation du Mali (SEGMA) est créée en 1972 à Bamako. Elle fabrique des articles émaillés (bols, cuvettes, gobelets, assiettes...) et articles galvanisés (seaux, bassines, bouilloires)	600	500	225	27 millions de bénéfice
4* Société Malienne de Fabrication d'Articles Métalliques (SOMAFAM) est créée en 1967 à Bamako. Elle ondule les tôles, produit des pointes, des pièces pour cycles (rayons) et monte des accessoires pour cycles (moyeux, fourches...)	485	205	60	oui

:	:	:	:	:	:
:5* Mali Industries est créé en:	81	:	195	:	12
:1971 à Bamako. Elle fait de la:	:	:	:	:	:
:menuiserie aluminium et du	:	:	:	:	:
:rechapage de pneus	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:
:6* Fabrique de lits Tidonanté:	100	:	90	:	26
:est créée en 1971 à Bamako	:	:	:	:	4,3 millions
:	:	:	:	:	de bénéfice
:	:	:	:	:	:
:7* Métal Mali est créé en 1952:	10,2	:	---	:	40
:à Bamako. Elle fait de la	:	:	:	:	:
:menuiserie métallique.	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:
:8* Scierie - Atelier - Garage-	30	:	---	:	104 dont 20
:(S.A.G.) est créée en 1950 à	:	:	:	:	pour la mé-
:Bamako. Elle répare et entre-	:	:	:	:	canique
:tient les pièces d'automobiles:	:	:	:	:	générale
:	:	:	:	:	:
:9 ⁺ Société Malienne d'Etudes	759	:	200	:	140
:et de Construction de Matériel:	:	:	:	:	40 millions
:Agricole (S.M.E.C.M.A) est	:	:	:	:	de bénéfice
:créée en 1974 à Bamako. Elle	:	:	:	:	:
:fabrique des matériels agrico-	:	:	:	:	:
:les (charrues, herses multicul-	:	:	:	:	:
:teurs, essieu de charettes...):	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:
:10* Les ateliers centraux de	---	:	1.000	:	300
:Korofina de la Régie des che-	:	:	:	:	oui
:mins de fer du Mali sont créés:	:	:	:	:	:
:en 1971 à Bamako. Ils font de	:	:	:	:	:
:l'entretien et de la répara-	:	:	:	:	:
:tion des unités de transport	:	:	:	:	:
:ferroviaire	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:

Autres industries mécaniques

- x L'Entreprise Nationale de Métallurgie (E.N.A.M.) à Markala, avec sa menuiserie métallique et son atelier de mécanique générale équipé d'une fonderie.

- x La Compagnie Malienne de Navigation (C.M.N.) à Koulikoro qui fait du transport fluvial et exploite un chantier naval.

Légende

- * Société privée
- + Société mixte
- x Société d'état

Outre ces différentes industries mécaniques précitées, il existe des ateliers de maintenance pour les sociétés suivantes :

- la Société Nationale des Tabacs et Allumettes du Mali
- la Société des Tanneries du Mali
- la Société des Ciments du Mali
- la Compagnie Malienne de Textiles
- la Société Nationale de Recherche et d'Exploitation des Ressources Minières
- la Société d'Exploitation des Produits Oléagineux du Mali
- la Compagnie Malienne des Transports Routiers
- l'Industrie Textile du Mali
- l'Energie du Mali
- l'Office du Niger
- la Société Malienne de Sacherie
- la Société d'Exploitation des Produits d'Arachides du Mali
- la Compagnie Malienne pour le Développement des Fibres Textiles

Industries mécaniques qui vont bientôt entrer en production

- B.E.T.R.A.M. : Base d'Equipement des Transports Routiers du Mali à Bamako
- x - Atelier de mécanique générale de Sikasso
- * - SOMALILEC : elle produira des tôles ondulées, pointes, bassines, grillages et autres articles métalliques.

III. 2 - LES OBSTACLES AU DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES MECANIQUES MALIENNES

Cette branche d'industrie au Mali est fortement dépendante des consommateurs urbains pour son marché et des importations pour ses approvisionnements. Pour son développement, elle rencontre les différents obstacles suivants :

a) La continentalité du pays et ses conséquences

La continentalité du pays pose d'énormes difficultés d'approvisionnement en matières premières qui sont toutes importées pour les industries mécaniques. C'est ainsi que pour pallier les éventuelles ruptures de stock par exemple Métal Soudan et la SMECMA sont obligés d'avoir respectivement des stocks de 6 et 18 mois. Ce qui ne manque pas de poser des problèmes de trésorerie.

b) Ecoulement difficile

Les industries mécaniques ne parvenant pas à utiliser leur pleine capacité de production à cause de l'étroitesse du marché et du faible pouvoir d'achat du consommateur voient leurs coûts de production élevés. Des prix de transport coûteux de matières premières et la hausse du coût de l'énergie ont accentué de plus ce problème.

c) Faible protection douanière du marché intérieur

Dans bien des cas, l'acheteur préfère un produit étranger au produit national. Le bien importé est pour le consommateur une source de prestige et pour l'industriel, une garantie de qualité. Il faut donc compléter les tarifs douaniers par des limitations quantitatives d'importation sans aller jusqu'à des interdictions pures et simples d'importer des biens dont il existe une production nationale.

d) Concurrence déloyale des artisans

Les artisans ne payant pas de taxe mènent une concurrence déloyale aux industries mécaniques telles que Métal Soudan, Métal-Mali etc... L'artisan au Mali préfère rester dans son état plutôt que de devenir industriel agréé évitant ainsi le contrôle des affaires économiques.

e) Manque de publicité autour des activités des industries mécaniques

Beaucoup de consommateurs se plaignent de n'être point renseignés sur les différentes possibilités que leur offrent les industries mécaniques maliennes.

f) Problème des pièces de rechange des Sociétés et Entreprises d'Etat

Les fréquentes ruptures de stock au niveau des pièces de rechange dans les Sociétés et Entreprises d'Etat sont source d'une baisse de productivité. Et cela a davantage convaincu le gouvernement de l'importance des industries mécaniques. Car une des solutions pour parvenir à bout de certaines ruptures serait la création d'un atelier central d'entretien doté de machines outils, d'une fonderie, d'une forge et d'une section de traitements thermiques des métaux et alliages.

Déjà dans la majorité des Sociétés et Entreprises d'Etat existent des services d'entretien équipés de machines outils telles que tours, fraiseuses, perceuses etc...

g) Absence de complémentarité

L'essor des industries mécaniques au Mali se trouve handicapé par l'absence de milieu intégré et de complémentarités économiques et techniques. Il serait souhaitable au Mali que les entreprises des autres secteurs utilisent plus largement les services des industries mécaniques. C'est ainsi que de nouveaux revenus apparaîtront à mesure que la productivité s'élèvera et que le réseau industriel s'étendra, si bien que les industries de la place achèteront davantage les unes aux autres et moins à l'étranger, à mesure aussi que le personnel de maîtrise étranger pourra être remplacé par du personnel local.

Dans un domaine aussi compétitif que celui des fabrications mécaniques, il semble que le cheminement le plus logique vers les meilleures conditions de travail devrait être le suivant :

- 1°) normaliser les objets à fabriquer ou leurs éléments de manière à réduire au strict minimum le nombre des modèles différents de pièces ou d'ensemble à produire.
- 2°) concentrer la fabrication dans un petit nombre d'établissements travaillant à forte cadence.
- 3°) mécaniser davantage ces installations de production là où la qualité et le prix de revient l'exigent.
- 4°) Par contre, partout où le prix de revient et la qualité le permettent employer une main d'oeuvre abondante de préférence au capital qui est cher.

Ce processus en quatre étapes peut s'appliquer à l'échelle d'une société, d'un groupe de sociétés, d'un pays tout entier ou même d'un groupement d'états.

Sachant que certaines industries exigent pour être rentables des productions minimales qui soient quatre ou cinq fois supérieures aux productions qu'on peut espérer écouler dans le pays, il est parfois souhaitable et possible de concevoir des industries dans le cadre d'ententes régionales entre pays en développement.

h) accès difficile au crédit bancaire

La banque est le métier du risque et le banquier hésite souvent à faire des prêts pour plusieurs raisons (insolvabilité du client, non viabilité du projet etc...). Le banquier exigera donc des garanties. Et à l'heure actuelle le total des garanties exigé par la Banque de Développement du Mali (B.D.M) pour les crédits bancaires s'élève à 200 % des montants du prêt demandé ce qui empêche les promoteurs à faible disponibilité d'investir.

i) Absence d'incitations suffisantes et de motivation pour les investissements

Au Mali, l'épargne privée est détenue par une minorité qui préfère l'utiliser dans les domaines où les risques sont connus et moindres (transport, commerce, immobilier...)

Le commerce est source de profits exorbitants et souvent incontrôlés. L'industrie au contraire est un domaine assez réglementé. Elle exige une rigueur certaine dans la gestion et des compétences techniques que l'on trouve rarement chez le commerçant. Les fonds tournent plus vite dans le commerce que dans l'industrie qui doit transformer des matières avant de vendre des produits.

Toutes ces raisons font que les détenteurs de capitaux hésitent à s'engager dans les affaires industrielles du pays.

j) Contrôle rigide des prix

Les problèmes des entreprises du secteur résident comme pour celles d'autres branches dans le fait que le prix de vente autorisé des articles manufacturés est rajusté avec beaucoup de retard suivant l'augmentation des charges et principalement des achats de biens intermédiaires dont les coûts ont suivi la flambée des prix mondiaux de ces dernières années. Cette politique malthusienne en matière de prix empêche l'auto-financement de ces entreprises et donc le développement de leurs investissements.

D'autre part, la structure financière a peu évolué entre 1971 et 1974. On constate seulement que la part relative des immobilisations et des fonds propres dans l'actif et le passif du bilan diminue en proportion inverse des valeurs réalisables et des dettes à court terme.

Par exemple, on trouve parmi les industries mécaniques par ordre d'importance décroissante en 1974, IMACY, METAL-SOUDAN, SOUL-FAB, MALI-INDUSTRIES, La Fabrique de lits de Tidon-Kanté et METAL-MALI.

Comptes intermédiaires des industries privées mécaniques
(% total de la production)

Unité : Million de FM

	1971	%	1972	%	1973	%	1974	%
Total de production	1.356	100	1.947	100	1.924	100	2.420	100
Achat de bien et services	921	68	1.407	72	1.499	78	1.854	77
Valeur ajoutée brute	435	32	540	28	425	22	566	23
Salaires et charges sociales	139	10	167	8	230	12	237	10
Impôts indirects	216	16	283	15	302	16	336	14
Revenu brut d'exploitation	68	5	78	4	122	6	15	0,6
Effectif	349		462		442		425	

k) Mauvaise gestion des entreprises et sociétés d'Etat

"La campagne anti-corruption dans les entreprises a permis de mettre à jour la mauvaise gestion, le gaspillage des biens et deniers publics... Les véritables problèmes du secteur d'Etat découlent de leur gestion interne et de la crise d'autorité au niveau des directions. D'autre part, la politique de crédit est trop largement consentie aux commerçants privés, par certaines entreprises d'Etat. Par ailleurs, la plupart des sociétés ne s'acquittent pas de leurs obligations fiscales et ne cessent de solliciter exonérations et privilèges fiscaux..." (M. Sékou Sangaré, Ministre chargé de la tutelle des sociétés et entreprises d'Etat)

III. 3 - OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU PLAN QUINQUENNAL

(Ceux-ci concernent aussi bien l'industrie en général que les industries mécaniques)

a) Effets d'entraînement sur les autres secteurs

D'une manière générale, le développement industriel devra contribuer le plus possible au développement des autres secteurs économiques en étant un facteur de leur croissance. Dans ce sens les projets industriels devront permettre :

- de valoriser encore davantage les ressources agricoles et animales
- de mettre en valeur les ressources minières
- d'utiliser les ressources hydrauliques
- d'employer rationnellement les ressources humaines

b) Déconcentration géographique

c) Développement de l'industrie de base

L'on développera les conditions pour le développement d'une industrie lourde par la mise en valeur des potentialités énergétiques, l'intensification des recherches minières, la réalisation d'études d'exploitabilité de certains gisements (fer et bauxite). Un embryon d'industries de base pourra voir le jour au cours du Plan (industries de transformation des produits minéraux et des métaux).

d) Le développement du secteur privé national

Il existe certes un Code des Investissements accordant certains avantages fiscaux et douaniers pendant un temps limité aux industries satisfaisant certains critères d'emploi et d'investissements, mais il faudrait inciter par des mesures concrètes plus rapidement et plus uniformément appliquées les privés à une meilleure mobilisation de l'épargne intérieure et encourager la participation de tous les enfants du pays à son développement. Cette politique, n'empêchera pas les privés étrangers, s'ils veulent bien s'intégrer harmonieusement à la réalisation du Plan, de participer au développement industriel malien.

e) La coopération régionale pour le développement industriel

Le développement industriel national au cours du Plan tiendra compte de la tendance actuelle à l'harmonisation régionale, dans le cadre des groupements régionaux (OMVS, Liptako-Gourma, CEAO et la CDEAO) en vue du renforcement de la coopération et de l'acquisition des spécialisations régionales et sous régionales.

f) L'intégration plus grande de l'agriculture et de l'industrie

Elle doit se faire par la valorisation et la transformation sur place des produits locaux grâce à la création de complexes agro-industriels.

g) Le développement de l'artisanat

Certaines formes de l'artisanat peuvent être considérées, plus ou moins comme les activités d'un secteur pré-industriel. Promouvoir l'artisanat c'est à la longue, aider à la création de la véritable industrialisation.

III. 4 - MOYENS A METTRE EN OEUVRE POUR LA REALISATION
DE CES OBJECTIFS

Les moyens sont constitués :

- par les mesures d'ordre général
- par les projets d'investissements.

1°) Les mesures d'ordre général

a) Mesures concernant le crédit

Il convient pour faciliter l'industrialisation, d'assouplir le système actuel du crédit sans pour cela renoncer aux critères de rentabilité et d'équilibre financier. Le crédit sera aussi bien ouvert au secteur d'Etat qu'aux privés nationaux dont les actions seront conformes aux priorités du Plan. Non seulement il offrira des possibilités à court terme, notamment pour les fonds de roulement, mais il ouvrira les possibilités à moyen terme et même à long terme.

b) Mesures concernant la fiscalité

Les fiscalités et les allègements concernant la fiscalité sont prévus par le Code des investissements. Le système devra être amélioré :

- d'abord, en rendant le Code des investissements plus simple dans son application et en réduisant le circuit des dossiers de demande de conventionnement
- ensuite, en étendant le bénéfice des dispositions du Code aux entreprises existantes qui entreprennent des extensions.

c) Mesures concernant les prix

Les prix industriels ne peuvent être laissés à l'appréciation des entreprises. Dans beaucoup de cas d'ailleurs, seule l'intervention des pouvoirs publics, d'une manière ou d'une autre, pourra les aider à surmonter les difficultés d'écoulement dues à des coûts de production trop élevés. Dans cet esprit, il convient :

- d'établir des valeurs mercuriales afin de lutter contre le dumping
- d'instituer une Commission nationale des prix industriels chargée d'établir objectivement les prix des nouveaux produits.

d) Mesures concernant la protection douanière

Outre une meilleure diffusion de la réglementation douanière, il faut surtout envisager le soutien de certaines industries existantes ou à créer par une protection limitée entre 3 et 5 ans pour aider au démarrage d'une industrie ou éventuellement permettre à une entreprise dans une conjoncture difficile de franchir un mauvais cap. Il n'est cependant pas souhaitable d'étendre la protection douanière sur une période plus longue, du fait de deux facteurs :

- en supprimant la concurrence on risque d'enlever aux entreprises leur dynamisme en matière d'organisation et de et de politique commerciale

- il faut se situer dans la conjoncture africaine qui prévoit des regroupements économiques régionaux, comme la CBAO dont le principe est l'ouverture des marchés. Toutefois, il importe que les industries nationales soient préparées à la concurrence commerciale que vont créer les différents regroupements économiques.

e) Mesures d'information et de promotion

Par ordonnance N° 76/27/CMLN du 15 Mars 1970 est crée en République du Mali un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière dénommé "Centre d'Etudes et de Promotion Industrielles (C.E.P.I.). Le C.E.P.I. est une structure d'accueil indispensable pour la promotion et l'animation des industries nationales et privées, ainsi que pour l'information des promoteurs sur les possibilités d'investissements et la présentation correcte de leurs dossiers.

Le C.E.P.I. est placé sous la tutelle du Ministère du Développement Industriel.

II a pour but :

- d'aider le Gouvernement dans la conception et l'animation de sa politique industrielle
- d'étudier systématiquement les possibilités industrielles du pays
- d'informer les promoteurs sur les possibilités d'investissements et les conditions générales d'industrialisation ainsi que de les aider dans la présentation de leurs projets
- d'apporter une assistance technique, gestionnaire et même financière aux industries existantes ou nouvellement créées.

2°) Les projets de développement industriel

Dans les projets d'investissements on distinguera les projets d'extension d'industries déjà existantes et les projets d'industries nouvelles. A l'intérieur de cette distinction, on classera les projets en trois catégories :

- ceux destinés à valoriser les produits de l'agriculture et de l'élevage
- ceux destinés à mettre en valeur les ressources minières et des carrières. On pourrait ajouter à cette catégorie, les projets concernant la transformation des métaux
- ceux permettant (à partir d'éléments principalement importés) des montages mécaniques et électriques des conditionnements de matières chimiques et des travaux de confection sur des matières textiles et diverses.

Cependant dans le Plan quinquennal, il n'est pas du tout prévu de réalisations d'industries mécaniques du fait qu'elles sont des petits projets et que la priorité est donnée aux agro-industries. Au Mali, bien que les industries mécaniques ne connaîtront leur plein essor qu'après la mise en valeur des ressources minières, des potentialités énergétiques et, le développement des industries lourdes, il est cependant possible à court terme de réaliser plusieurs petits projets d'industries mécaniques dont certaines d'ailleurs sont à l'étude au Centre d'Etudes et de Promotion Industrielles (C.E.P.I.).

CONCLUSION

Malgré les problèmes d'ensemble du secteur industriel et les difficultés consécutives à la sécheresse dans la zone sahélienne, les résultats sont loins d'être négatifs ; les structures industrielles bien qu'encore peu diversifiées existent et devraient rapidement, compte tenu de l'effort de réorganisation entrepris par le Gouvernement malien, parvenir à leur véritable niveau de rentabilité. Au Mali l'industrialisation se poursuit au rythme de 7 % l'an, avec une participation de plus en plus importante du secteur privé national qui a dépassé les prévisions du programme triennal de 1970-72.

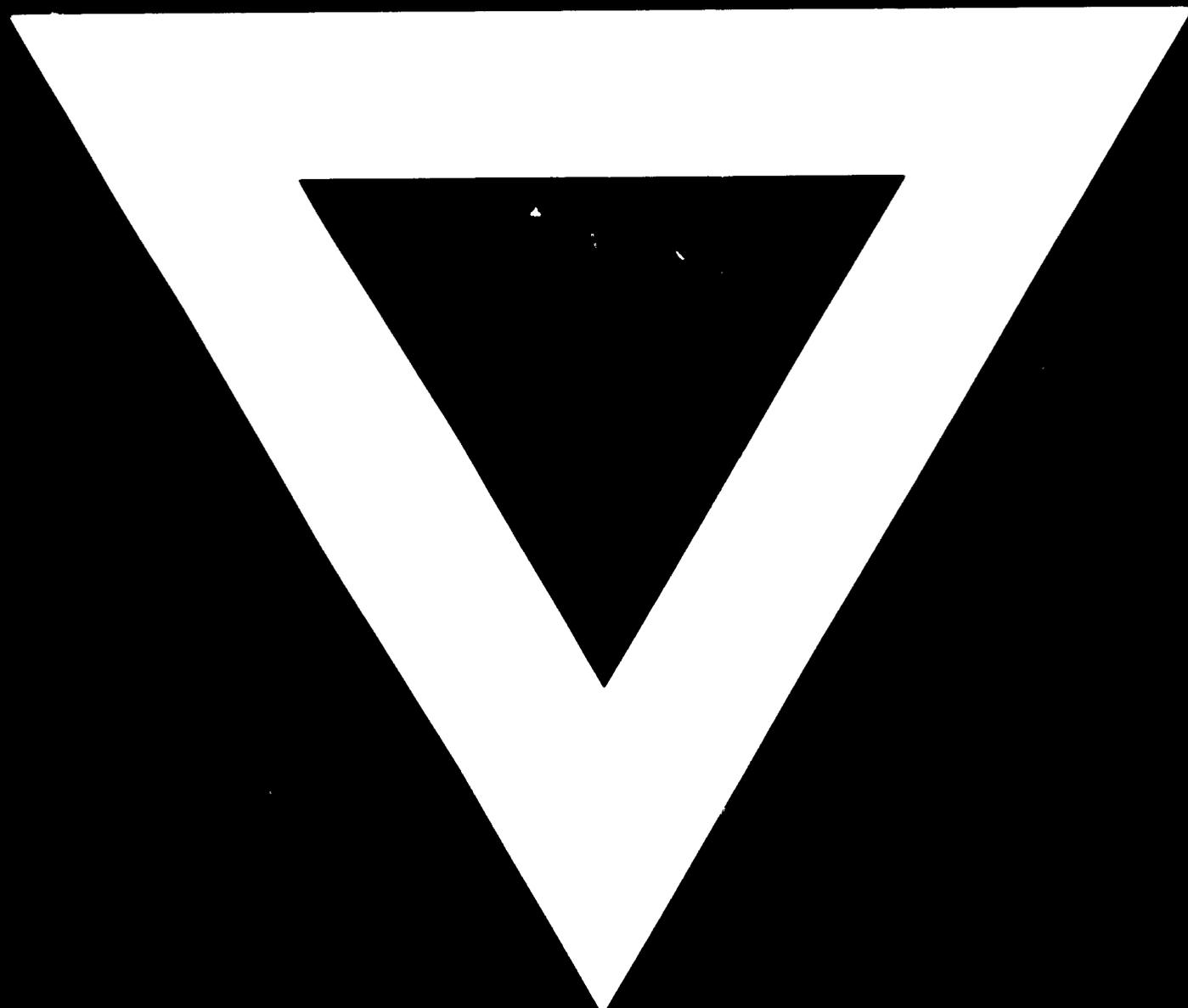
La mise en place du plan quinquennal 1974-78 devrait assurer une relance de l'industrialisation au cours des prochaines années. L'objectif du plan vise la satisfaction des besoins essentiels du pays et l'édification d'une économie nationale moins dépendante et solide dont la croissance repose principalement sur l'accumulation interne des surplus et sur les facteurs endogènes de production, en particulier sur l'élargissement de la demande intérieure.

Etant donné la rapide saturation du marché malien, pour qu'une entreprise soit rentable, il faut qu'elle ait une production très diversifiée et dynamique et que la production d'un bien dont la demande devient presque insignifiante soit facilement remplaçable par un autre dont le marché a besoin.

Le Mali possède déjà un atelier mécanique moderne à Sikasso, qui est équipé de divers types de machines outils, d'une forge, d'un four électrique pour les traitements thermiques etc... Cet atelier à ne pas en douter, quand il entrera en production ne manquera pas d'avoir un impact considérable sur l'entretien et la réparation des pièces de rechange des différentes unités industrielles du Mali. On voit donc la complémentarité inter-entreprise naître.



G-668



78.11.06